

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE
LA HAUTE-CÔTE-NORD



AVIS PUBLIC

Séance extraordinaire et dépôt du rapport financier 2020

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné directeur général de la MRC de La Haute-Côte-Nord :

QU'en conformité avec l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, le Rapport financier 2020 de la MRC et du TNO, ainsi que le rapport de l'auditeur seront déposés à une séance extraordinaire du conseil qui se tiendra, le jeudi 6 mai 2021 à 15 h, par visioconférence.

Donné aux Escoumins, le 28 avril 2021.


Paul Langlois
Directeur général